

Oscar. — C'est aussi ce que je pense moi-même ; en conséquence, mon cher, pourquoi voudrais-tu donc enlever à la paternité naturelle une marque de respect que l'on juge nécessaire à la paternité adoptive ! La première aurait-elle par hasard une tâche moins difficile, une responsabilité moins grande que la seconde ?

René. — Je n'ai jamais eu la pensée de le prétendre.

Oscar. — Par là même, mon cher, tu avoues donc que la véritable tendresse n'est point en cause ici.

Aussi bien, qu'il serait à désirer que dans les classes élevées. l'on cessât d'offrir au peuple l'exemple du tutoiement à l'égard des parents ! Car, on aura beau dire, parmi les classes ouvrières et agricoles où cet usage a pénétré, il restera comme une menace permanente à l'autorité paternelle, comme un levier inoffensif si l'on veut entre les mains de l'enfant qui en fait un jouet, mais terrible dans celles du jeune homme qui s'en sert pour se délivrer d'un joug importun. Le jeune homme qui rentre des champs ou de l'atelier au foyer paternel ne sait guère employer en parlant à ses parents les formules oratoires que prend le fils bien élevé pour adoucir la rudesse de son tutoiement. C'est un fait incontestable que les nuances respectueuses sont loin d'abonder dans la langue du peuple ; or, que lui donneras-tu en échange de l'antique formule de la politesse française et de la piété filiale, formule si pleine de sens et de dignité ?

René. — Je comprends bien tout cela, mon cher Oscar, mais après tout, il faut bien admettre que nous ne pouvons rien faire pour remédier à cet état de choses.

Oscar. — Au contraire, mon cher, je pense que nous pouvons faire beaucoup, par notre exemple surtout, ce contrôle puissant de l'action, qui entraîne et détermine. Qui grâce à l'excellente éducation qu'ils reçoivent dans nos collèges, où l'on apprend si bien à rendre à Dieu les devoirs de la religion et aux parents ceux de l'honneur et du respect qui leur est dû, les jeunes étudiants pourraient contribuer puissamment à remettre eux-mêmes les premiers l'habitude de les tutoyer. Oh ! c'est surtout aux jeunes étudiants, quand ils s'entretiennent avec leurs parents, qu'il sied bien d'employer cette forme exquise des grammaires chrétiennes, qui adresse la parole à l'objet du respect, comme si un était plusieurs.

Qu'en penses-tu, ce langage ne serait-il pas comme un hommage rendu à l'image que

celui qui est plusieurs dans ses Personnes et un dans son Essence, a gravé de lui-même dans l'âme de l'homme ? Comment donc s'en abstenir à l'égard des parents, dans la personne desquels la ressemblance divine est surtout reconnaissable ?

René. — A coup sûr, mon cher Oscar, personne ne pourra te reprocher de ne pas prendre les choses d'assez haut !

Oscar. — Voudrait-on alors, ne voir dans ce mode de parler que le dessin d'ampifier en quelque sorte la personne à laquelle on s'adresse, comme le fait d'elle-même celle qui parle dans la haute chancellerie ? Qui est-ce qui mérite mieux cette honneur, ou, si l'on veut, qui est-ce qui se prête mieux à cette illusion généreuse, que les parents, en qui l'enfant trouve réunis tous les titres que réclament ses besoins, et qui commandent le respect ? Enfin, mon cher René, dis-moi, dès qu'il est admis que cette habitude entre nécessairement dans les témoignages les plus vulgaires de l'honneur, peut-on, sans injustice, sans une sorte d'outrage de lèse-majesté paternelle, s'en affranchir à l'égard de ceux auxquels nous sommes surtout redevables du respect et de l'honneur ?

L'autorité en effet voilà le premier des dons célestes qui ait droit au respect et à l'honneur, parce que c'est le don tutélaire par excellence : plus d'ordre possible ni dans les âmes, ni dans la famille, ni dans la société, dès que l'autorité est méconnue. Mais l'autorité la plus auguste ici-bas, celle qui est la racine de toutes les autres, quelle est-elle ? N'est-ce pas l'autorité paternelle ? Elle seule, réalise le sens profond et salutaire de ce grand nom.

Sans doute, les diverses autorités sociales et politiques peuvent être l'objet de distinctions plus éclatantes.

Mais quelles que soient leur nécessité et leur valeur pour maintenir et pour accroître le bien des sociétés auxquelles elles président, toujours est-il aucune d'elle ne participe réellement au privilège que le mot autorité implique.

Parcil à ces hautes cimes qui sont rencontrées les premières par les rayons du soleil, le front des parents chrétiens reflète donc, avant toute autre grandeur l'adorable majesté de Dieu. En d'autres termes, l'autorité paternelle si modeste qu'elle paraisse, est en réalité bien plus divine, puisque comme le disait en 1860, un orateur célèbre, le R. P. Félix, "elle élève l'homme à une dignité qui n'a au-dessus d'elle que les dignités de l'ordre surnaturel. Vue du côté de la terre, elle dépasse toutes les grandeurs humaines ; vue du côté du ciel, elle est la plus grande participation à la dignité de Dieu, père et créateur de toutes choses."